

Houat

GAMME PRIMO NATUREL



Photo non-contractuelle.

DESIGN PARQUET

654 rue du Chalonge, P.A. du Haut-Montigné / 35370 Torcé / FRANCE

Tél. +33 (0)2 99 49 66 66 / Fax +33 (0)2 99 49 66 67

E-mail France : commercial@designparquet.fr

E-mail Export : export@designparquet.fr

www.designparquet.com

Avec la publication de cette fiche technique, toutes les versions précédentes sont invalides. Les erreurs et les informations techniques peuvent être modifiées sans préavis.

Date de mise à jour : Janvier 2026.

FICHE TECHNIQUE - HOUAT

CARACTÉRISTIQUES

Essence (origine) : Chêne (Europe).

Choix : RU=RUSTIQUE - CA=CAMPAGNE

Choix mixte RU/CA : Parquet avec nœuds (bouchés ou partiellement ouverts) sans limite de dimensions et de nombre. L'aubier et les variations de couleur admis.

Support : Loft : support latté bois.

Densité moyenne : 650 kg/m³.

Finition : Huile incolore, bouchage noir.

Assemblage : Clic.

SUPPORT	SECTION (MM)	LONGUEURS (MM)	PAREMENT	CHANFREIN	RÉSISTANCE THERMIQUE K/W
LOFT	14 x 180	2200	2,5 mm	4	0,09 m ²

COMPATIBILITÉS

Compatible sur sol chauffant rafraichissant hydraulique basse température (selon section) :

COMPATIBILITÉ			POSE COLLÉE		POSE FLOTTANTE	
SUPPORT	ÉPAISSEUR (MM)	LARGEURS (MM)	SOL CHAUFFANT	SOL RAFRAICHISSANT	SOL CHAUFFANT	SOL RAFRAICHISSANT
LOFT	14	180	OUI	OUI	OUI	NON

Mise en route du chauffage impérativement 4 semaines avant le début de la pose.

Arrêt du chauffage 48 heures avant la pose. Attendre 1 semaine et remise en route du chauffage progressive sur 15-20 jours. Pour un plancher rafraichissant, il est traditionnellement préconisé une résistance thermique inférieure ou égale à 0,09 m².K/W. Pour des résistances thermiques supérieures, il faudra donc tenir compte d'une certaine perte de capacité.

Il est impératif de respecter les règles d'installation et les préconisations d'usages du fabricant, ainsi que les réglementations en vigueur :

- NF DTU 35.14 – Exécution des planchers à eau chaude.
- Le cahier du CSTB 3164 – Planchers réversibles.

Compatible ISO dB et ISO alu (Cf. fiche technique).

TYPE DE POSE

- Flottante selon le DTU 51-11
- Collée selon NF DTU 51-2.

ENTRETIEN PARQUET HUILÉ

Après la pose et pour l'entretien, utilisez l'**huile d'entretien** (H+) à appliquer pure avec un balai microfibre en fine couche essuyée. La fréquence est à déterminer suivant le trafic. Pour l'entretien régulier, utilisez le **savon d'entretien** (S+) pour parquets huilés de Design Parquet.

- Pensez à apposer des patins de protection sous les pieds des chaises et des meubles.
- Réalisez un entretien régulier à l'aspirateur, balai et chiffon de laine.
- Ne lavez jamais votre parquet à grande eau.
- N'utilisez pas de détergents agressifs, abrasifs, siliconés ou ammoniaqués.
- Pour les tâches rebelles, éliminez-les avec une éponge humide et un détergent neutre.

INFORMATIONS

- L'humidité de l'air au moment de la pose et pendant toute la durée de vie du produit doit être comprise entre 40% et 60%.
- Classement au feu :
 - Dfl-s1 (suivant NF EN 14342)
- Classe de dureté : C.
- Dureté Monnin du Chêne : 4,2.

EMISSIONS EN COV



Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

CLASSE D'USAGE

Le classement du parquet se fait avec la classe d'usage. Le classement UPEC* ne s'applique pas au parquet dans la mesure où il est renouvelable, mais une équivalence peut être faite :

SUPPORT	SECTION	CLASSE	ÉQUIVALENCE UPEC
LOFT	14	23	U ₃ P ₂ E ₁ C ₀

*Usure, Poinçonnement, Eau, Chimie.